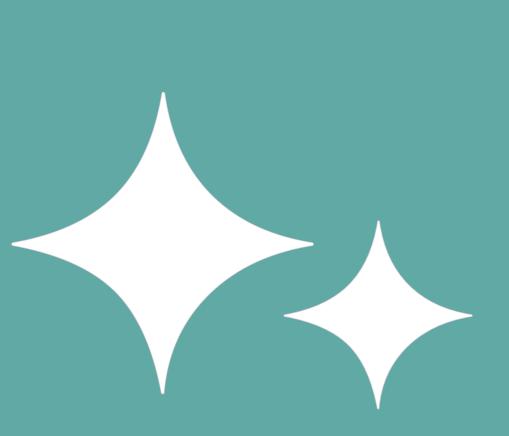


Rapport ESG 2024







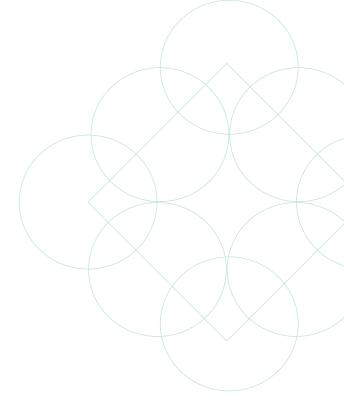


Table des matières

\mathbf{Z}

L'éditorial	P. 4
Notre stratégie d'investissement	P. 6
Bilan sur les enjeux ESG	P. 10
Témoignage d'entrepreneurs	P. 26
Perspectives 2025 et au-delà	P. 30
Annexes – Tableaux synthétiques	P. 33

L'éditorial

Nous pensons qu'une démarche RSE bien pensée et bien exécutée est créatrice de valeur.

La remontée des informations ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) constitue un défi majeur pour les PME. Contrairement aux grandes entreprises, ces structures disposent souvent de ressources humaines et techniques limitées, ce qui rend la collecte, la consolidation et la communication des données ESG particulièrement complexes. Les informations demandées, telles que les émissions de gaz à effet de serre, la politique sociale ou la gouvernance interne, ne sont pas toujours disponibles ou suivies de manière structurée au sein des PME.

De plus, ces données ne bénéficient généralement pas du même niveau de contrôle que les informations financières. Alors que les états financiers sont encadrés par des normes strictes et font régulièrement l'objet d'audits externes, les données ESG restent souvent auto-déclaratives et non auditées. Cela soulève des questions sur leur fiabilité et complique leur intégration dans les rapports destinés aux investisseurs, aux banques ou aux partenaires commerciaux.

Dans un contexte de pression réglementaire croissante, notamment avec l'élargissement de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) au niveau européen, les PME doivent pourtant progressivement s'adapter.

Il devient indispensable de mettre en place des outils simples et efficaces pour structurer la collecte ESG, tout en tenant compte de leurs contraintes opérationelles.

Sans accompagnement adapté, le risque est grand de voir ces entreprises pénalisées ou marginalisées dans les chaînes de valeur durables.

C'est ainsi qu'Isatis Capital a mis en place depuis plusieurs années une démarche proactive de remontée des indicateurs ESG avec la mise en place d'une plateforme de collecte qui va leur permettre de comparer leurs performances à leurs pairs et mieux fiabiliser leurs données.



Brice Lionnet
Président du Directoire

2. Notre stratégie d'investissement

Une stratégie de Capital Développement et Transmission axée principalement sur 4 segments d'activité porteurs pour financer les PME de croissance afin d'en accélérer le développement et construire des opérations qui sont, avant tout, des aventures humaines.

Nous ciblons des sociétés basées en France, rentables, innovantes, en croissance, positionnées principalement en B2B dans les services, la santé, la transformation digitale et l'industrie.

Nous investissons en minoritaire ou majoritaire toujours en partenariat avec le management dans le cadre d'opérations primaires de renforcement des fonds propres ou de transmission.

Nous n'investissons pas dans les secteurs fortement polluants et/ou carbonés, conformément à notre **Politique d'Exclusion**.

Notre processus d'investissement intègre dès le départ les critères extra-financiers, leur prise en compte contribuant à la création de valeur durable des sociétés en portefeuille. Notre **Politique ESG** est aussi disponible sur notre site internet.



47 % SERVICES B2B

29 % DIGITAL

14 % INDUSTRIE

12 % SANTÉ

5 % AUTRES SECTEURS

192 Opportunités d'investissement reçues

70%
Du deal flow reçu depuis l'origine dans la stratégie

2,88%

De ces opportunités ont abouti à un investissement

♦ Une équipe solide avec 23 années d'expérience



Une équipe de 17 personnes expérimentée et stable aux profils complémentaires avec des expériences industrielles et entrepreneuriales réussies.

Une **proximité avec les entrepreneurs** et un accompagnement structuré et outillé au service de leurs ambitions : nous créons du lien dans des contextes d'opérations primaires, nous veillons au développement harmonieux des sociétés que nous accompagnons.



La reconnaissance de notre gestion par des investisseurs institutionnels français dont notre **Fonds de Réserve pour les Retraites** en 2018.

label**Relance**

En 2020, notre **FCPR Isatis Capital Vie & Retraite** obtient le Label Relance qui considère la contribution de notre gestion en matière de soutien aux PME françaises. Ce Fonds est classé article 8 de la Réglementation SFDR.

Par ailleurs, 100 % des nouveaux Fonds levés depuis 2022 sont classés **Article 8 de la Réglementation SFDR** et promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales de leurs investissements.

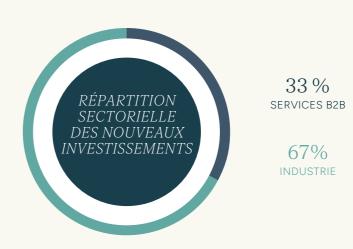


Plus de **565 M€** de capitaux collectés et près de **567 M€** distribués aux investisseurs qui nous font confiance depuis 2013. Des actifs sous gestion à environ **400 M€** fin 2024, hors engagements.

Trois nouvelles sociétés sont entrées dans nos fonds en 2024. Elles emploient **253 salariés** tous basés en France : FOGALE Sensors, Groupe 3R et 2AST.

Les investissements dans ces nouvelles participations ont représenté un montant de 16,4 M€.

67% de ces investissements sont dans l'industrie et **33**% de ces investissements concernent le secteur des services B2B.



En 2024, **2** sociétés ont été vendues. Le nombre de participations détenues dans les fonds que nous gérons s'élevaient à **33** après les cessions réalisées.

Sur les 33 participations, 7 n'ont pas été en mesure de répondre à nos questionnaires. Elles étaient soit en cours de cession, étaient en phase d'intégration d'une acquisition ou en réorganisation, ou ont manqué de temps ou de moyens humains.

3. Bilan sur les enjeux ESG



Isatis Capital s'est dotée d'une **Politique** d'Investissement ESG, régulièrement mise à jour et publiée intégralement sur son site internet depuis 2018. La philosophie de nos investissements repose sur la conviction que la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est essentielle dans la création de valeur durable et des performances des entreprises dans lesquelles nous investissons.

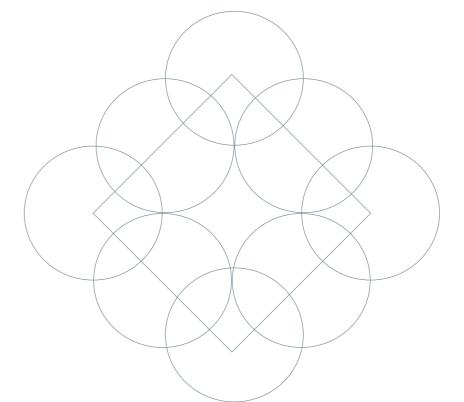
Aussi, la prise en compte de ces critères est nécessaire dès le départ du processus de décision d'investissement car elle nous permet d'améliorer notre connaissance de l'entreprise.

Nous sommes des investisseurs de long terme, il est en effet indispensable d'être capables d'identifier tout risque et/ou opportunité ESG pouvant avoir un impact sur la valorisation de l'entreprise dans laquelle nous investissons au travers de nos Fonds.

Avant tout investissement, nous nous assurons d'abord que le modèle économique de l'entreprise étudiée ne se fonde pas sur la réalisation d'activités controversées telles qu'identifiées dans notre **Politique d'Exclusion**. Ce document est aussi disponible sur le site internet de la société.

Conscients des conséquences que le changement climatique a sur les écosystèmes, la société, les entreprises et les acteurs financiers, nous avons formalisé à compter de 2022 une **Politique Climat** ainsi qu'un outil d'analyse de matérialité des enjeux environnementaux liés au climat.

Une fois l'investissement réalisé, l'intégration et le suivi des critères ESG se font conformément aux différentes étapes présentées ci-après. S'agissant de PME, l'aspect pédagogique est fort et repose sur un travail de collaboration et de confiance avec les dirigeants.



L'intégration ESG chez Isatis Capital

Premier Contact

- Présenter la politique ESG d'Isatis Capital
- · Expliquer ce qu'Isatis Capital attend des participations en termes de RSE et avec quels instruments de mesure
- Recueillir les premières vues du management

Note d'investissement

- Une page dédiée ESG comprenant une matrice de matérialité
- L'analyse vis-à-vis de cette matrice
- · Les axes d'amélioration
- Possibilités d'amélioration avec le management

Due diligence dédiée aux enjeux ESG

- Utiliser le questionnaire sur les critères ESG pour approfondir et déterminer les enjeux
- Établir une première échelle de risques sur l'ESG et un SWOT

Pacte d'actionnaires

· Intégrer une clause dédiée à l'ESG avec en annexe les tableaux de données à fournir annuellement

Suivi des participations

- Organiser des contacts sur les points problématiques pour comprendre et envisager des solutions
- Accompagner l'entreprise pour structurer sa politique ESG et évoquer au sein des conseils le sujet RSE
- · Comptes rendus ESG: bilan, progrès, détérioration et actions à mener
- Alertes ESG : décrire l'incident, les actions à mener et l'impact sur les résultats ou sur l'image de l'entreprise
- Collecter les données via la plateforme Tennaxia (depuis 2024)

→ Nos enjeux ESG prioritaires

Notre analyse des principaux enjeux ESG tient compte des spécificités de nos participations, et plus particulièrement de leur taille, de leur secteur d'activité ainsi que du niveau de sensibilisation de leurs dirigeants en la matière.

Néanmoins, certains facteurs ESG sont considérés comme indispensables et appliqués à tous nos investissements, à savoir :

\mathbf{V}

SOCIAL

Approche: systématique, critère d'exclusion

Nos critères:

- Stratégie sociale
- Développement des compétences et rétention des talents
- · Diversité et égalité des chances
- · Santé et sécurité
- Dialogue social

GOUVERNANCE

Approche: systématique, critère d'exclusion

Nos critères:

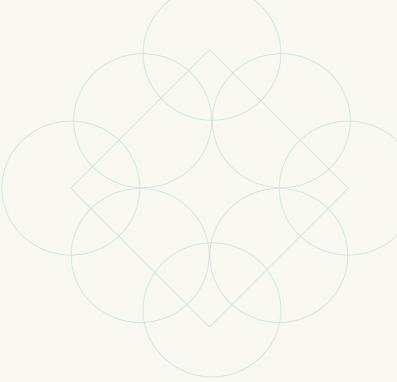
- Composition des instances du conseil
- · Fonctionnement du conseil
- Stratégie RSE
- Fonctionnement opérationnel

ENVIRONNEMENT

Approche: systématique, critère d'exclusion

Nos critères:

- Stratégie environnementale
- Consommation énergie
- Émission de GES
- Gestion des déchets







AVRIL 2021

Isatis Capital adhère aux recommandations de la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosure) en matière de transparence des risques liés à l'environnement et au changement climatique.

Nomination en interne d'une référente ESG.



Charte FAVORISER LA PARITÉ FEMMES-HOMMES

Nous sommes signataires de la Charte de la Parité de France Invest, renforçant notre soutien à l'égalité des chances au sein de notre profession et de notre société de gestion.

2022

Réalisation du premier bilan carbone d'Isatis Capital et de son portefeuille scope 1, 2 et 3.

2022

2023

Mise en place de formations ESG régulières pour l'équipe. Signature de la Charte du Partage de la valeur de France Invest.



MARS 2018

Isatis Capital rejoint

l'initiative UN PRI et

s'engage à respecter

les six principes pour

l'Investissement

Responsable des

Nations Unies.

OCTOBRE 2020

Notre FCPR ICVR obtient le label Relance.



DÉCEMBRE 2021

Nous avons rejoint l'initiative Climat International (iCI) promue par France Invest et reconnue à l'international par les PRI.



Au niveau de l'AFG, dont nous sommes également membres depuis 2013, nous avons participé au Groupe de Travail sur la Loi Rixain lancé en décembre 2021.

2022

Harmonisation des clauses ESG dans les pactes d'actionnaires et suivi des sujets ESG en conseil d'administration.

2022

Formalisation de la politique Climat et de la politique RSE de notre société.

2024

La directive CSRD, entrée en vigueur en 2024, est différére pour les entreprises de taille moyenne, comme la plupart des participations d'Isatis Capital



Isatis Capital a rejoint l'initiative Climat International en 2021

PRINCIPE

1. Reconnaître que le changement climatique aura des effets sur l'économie qui représentent des risques et opportunités pour les entreprises.

\(\) ACTIONS

Exclusion totale du charbon de notre politique d'investissement.

Formalisation d'une Politique climat et mise en place d'un outil d'analyse de la matérialité des risques climatiques.

PRINCIPE

2. Se mobiliser pour contribuer, à leur niveau, à l'objectif de la COP21 de limiter le réchauffement climatique à deux degrés.

✓ ACTIONS

Nos questionnaires envoyés à nos participations consacrent une large

L'objectif de Isatis Capital est de mettre cette thématique à l'ordre du jour des participations qui sont concernées : **en cours.**

PRINCIPE

3. Contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre des entreprises de leur portefeuille et assurer la durabilité de la performance.

✓ ACTIONS

Depuis deux ans, nous avons recours à un prestataire externe, Sami, pour la réalisation de notre bilan carbone.

L'objectif est de définir avec les dirigeants un plan d'actions pour réduire les émissions GES de leurs entreprises : **en cours.**





Isatis Capital est signataire des UN PRI depuis 2018

En tant que signataires des UN PRI, nous nous engageons à respecter six principes :

PRINCIPE

1. Prise en compte des questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.

ACTIONS

Toutes nouvelles acquisitions depuis 2020 font l'objet d'une analyse ESG dans la phase d'investissement.

Un SWOT ESG figure dans la note d'investissement.

PRINCIPE

2. Prise en compte des questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.

ACTIONS

Toutes nouvelles acquisitions doivent adhérer à nos valeurs et accepter de progresser sur les enjeux ESG.

Une partie du bonus de nos directeurs d'investissements est basée sur l'importance de porter les sujets RSE au niveau des conseils.

PRINCIPE

3. Demande aux participations dans lesquelles nous investissons de fournir les informations appropriées sur les questions ESG.

ACTIONS

Depuis 2019, est inclus une clause ESG où il est stipulé que la société doit fournir les données ESG annuellement. Le questionnaire en question est annexé au pacte d'actionnaires. Depuis 2021, l'ensemble de nos participations répond annuellement à nos questionnaires, à l'exception de certaines qui sont en cours de cession ou en cours d'acquisition.

PRINCIPE

4. Inciter pour l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.

→ ACTIONS

Isatis Capital est gestionnaire d'actifs et est soumis aux attentes de sa clientèle institutionnelle, elle-même signataire des PRI.

PRINCIPE

5. Participer à des groupes de travail pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.

ACTIONS

Depuis 2021, une personne de Isatis Capital a été désignée pour participer à des groupes de travail notamment chez France Invest, l'AFG.

PRINCIPE

6. Publication de nos progrès dans l'application des Principes.

ACTIONS

Depuis 2019, Isatis Capital publie un rapport annuel ESG.

TCFD

Isatis Capital s'engage à suivre les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

Pour chacun des quatre piliers ci-dessous nous devons, entre autres :

PRINCIPE

I. Gouvernance : décrire la gouvernance de l'organisation relative aux risques et opportunités climatiques.

ACTIONS

Il est demandé à chaque participation de décrire les responsabilités au niveau de la RSE au sens large. Nous devons progresser sur ce point et intégrer ce point précis dans le questionnaire Due Diligence: **en cours.**

PRINCIPE

2. Stratégie : décrire les risques et opportunités climatiques avérés et potentiels sur l'entreprise, sa stratégie et sa planification financière, lorsque cela est matériel.

\(\) ACTIONS

Il est demandé à chaque participation une évaluation des risques et opportunités climatiques mais peu de sociétés ont la capacité d'y répondre. L'objectif est de porter ce sujet au niveau des conseils: **en cours.**

PRINCIPE

3. Gestion des risques : décrire le processus utilisé par l'organisation pour identifier, évaluer et gérer les risques climatiques.

ACTIONS

34 % des questions posées lors de la Due Diligence à l'entreprise sur l'enjeu « Environnement » concernent la gestion des risques avec deux modules : « Énergie » et « Climat et risques face au changement climatique ».

PRINCIPE

4. Indicateurs et objectifs : publier les indicateurs et objectifs permettant d'évaluer et de gérer les risques et opportunités climatiques matériels.

ACTIONS

L'ensemble de nos participations est annuellement tenu de nous fournir les données quantitatives sur le bilan carbone, la consommation énergétique et de l'eau. Néanmoins, le taux de réponses sur les indicateurs et objectifs reste insuffisant. Nous devons progresser sur ce point : **en cours.**



Pour notre FCPR Isatis Capital Vie et Retraite (ICVR), qui a obtenu le label Relance en 2020, nous sommes aussi tenus de respecter, entre autres, les obligations suivantes :



Obligations applicables à la stratégie d'investissement et à la politique d'engagement actionnarial du Fonds telles que l'exclusion des sociétés exerçant des activités liées au charbon et la prise en compte des principes E, S et G de la Charte du Label Relance dans la politique d'investissement du Fonds.



Obligations transversales telles que le respect d'un taux d'analyse du portefeuille supérieur à 75 % de l'actif net et l'élaboration d'une note ESG pour le portefeuille qui doit faire l'objet d'un suivi annuel.



Obligations applicables à la société de gestion telles que la mise en place d'un correspondant ESG et la communication d'une feuille de route RSE.

Isatis Capital est signataire de la charte de la parité de France Invest depuis décembre 2021

Nous nous engageons à atteindre un objectif de 25 % de femmes ayant des responsabilités dans les décisions du comité d'investissement d'ici à 2030 et de 30 % d'ici à 2035 et de nous doter des outils nécessaires pour atteindre cet objectif. Nous nous sommes également engagés à atteindre un objectif de 40 % de femmes dans les équipes d'investissement d'ici à 2030.

L'atteinte de ces objectifs dépendra, néanmoins, de la taille et du développement futur de notre société, des conditions du marché de l'emploi.

Depuis 2023, nous sommes également signataires de la Charte du Partage de la Valeur de France Invest.

Charte

FAVORISER LA PARITÉ
FEMMES-HOMMES

dans la Capital





♦ Interview d'Isatis Capital



Tristan Guinot
Responsable du contrôle et de la conformité d'Isatis Capital

Quels ont été les points marquants de l'année 2024 pour Isatis Capital ?

En 2024, nous avons lancé une plateforme numérique dédiée à la collecte des données ESG auprès de nos participations, optimisant ainsi la fluidité et l'efficacité du suivi de notre campagne de collecte. Notre objectif principal était d'assurer une qualité irréprochable des données (fiabilité, cohérence, complétude) à chaque étape du processus.

La digitalisation systématique de la collecte nous permet désormais d'analyser et de corriger les éventuelles imprécisions rencontrées, un enjeu clé dans l'analyse extra-financière de nos participations. Le paramétrage de la plateforme nous a également permis d'agréger et de standardiser l'ensemble des données ESG dans un référentiel unique, en combinant les indicateurs de suivi de l'AFG avec nos propres indicateurs de référence.

Nous sommes convaincus que cette centralisation assure une homogénéité des formats et facilite l'accès aux informations. Elle constitue ainsi une source fiable et essentielle pour nos reportings futurs. Cette automatisation permet également d'activer des règles de validation et des contrôles intégrés, réduisant ainsi les erreurs manuelles, améliorant la qualité numérique des données et libérant les équipes des tâches répétitives.

Par ailleurs, la digitalisation a renforcé un suivi en temps réel : les indicateurs ESG (émissions, consommation, incidents sociaux, etc.) peuvent désormais être suivis en continu grâce à l'intégration de l'outil et d'alertes automatiques. Cette réactivité favorise une gestion proactive des enjeux et une meilleure maîtrise des actions à mener au cas par cas sur nos lignes.

Enfin, un référentiel numérique bien structuré permet de transformer les données ESG en leviers stratégiques. Il facilite l'analyse comparative, la modélisation prévisionnelle (benchmarking) et le pilotage des risques et opportunités. En outre, il renforce la transparence vis-à-vis des parties prenantes, améliore la confiance des investisseurs et soutient la communication ESG.

 \rightarrow

\rightarrow

Quels prochains chantiers?

Isatis Capital ambitionne d'intégrer de façon plus systématiquement les critères extra-financiers dans le suivi de ses participations, en amont de chaque investissement et tout au long de la période de détention.

Cette approche proactive vise à renforcer la durabilité et la performance des entreprises accompagnées. Au niveau des fonds, Isatis Capital prévoit la mise en place de reportings ESG détaillés, permettant de suivre l'évolution des indicateurs clés de manière transparente. L'objectif est d'assurer une progression continue des pratiques ESG au sein des entreprises du portefeuille.

Ainsi, la priorité est de garantir un suivi qualitatif d'année en année, en adaptant les indicateurs aux spécificités de chaque secteur, taille et ambition de nos participations. Cette démarche vise à challenger et à améliorer continuellement les performances ESG, contribuant ainsi à une croissance responsable et durable.

Quels sont les résultats du bilan carbone réalisé par SAMI en 2024 ?

En 2024, l'empreinte carbone générée par notre société, incluant les scopes 1, 2, et 3, ressort à 300 tonnes de CO₂ (hors émissions générées par les sociétés en portefeuille).

RÉPARTITION DE NOS ÉMISSIONS (hors émissions du portefeuille)



Les tonnes de CO₂ émises par l'ensemble des sociétés de notre portefeuille, incluant les scopes 1, 2 et 3 ressortent à 59 820, ce qui représente 99,5 % de l'empreinte absolue d'Isatis Capital.

RÉPARTITION DE NOS ÉMISSIONS (bilan complet)



→ Analyse synthétique ESG de nos participations

En 2024, la tendance positive se confirme avec un taux de collecte des données satisfaisant, atteignant 82 % des participations. Sur un total de 33 sociétés composant le portefeuille d'Isatis Capital, 6 ont été exclues car cédées au cours du premier semestre 2025.

Cependant, nous constatons un manque de données renseignées pour la partie des KPIs environnementaux. Une grande majorité des participations (78 %) n'a pas encore identifié les impacts potentiels des risques liés au changement climatique. Cela s'explique en partie par le fait que ces sociétés estiment ne pas être concernées, considérant que leur activité a un faible impact sur le changement climatique. Par ailleurs, certaines rencontrent des difficultés méthodologiques pour évaluer précisément leur empreinte environnementale.

Au-delà de cela, très peu d'entreprises disposent de données sur la consommation d'eau, les polluants dans les eaux, leur empreinte en termes de biodiversité, ou d'autres indicateurs environnementaux spécifiques.

La collecte des données des participations s'effectue en deux étapes. Lors de la phase d'investissement, un questionnaire de due diligence est envoyé aux sociétés afin d'évaluer le niveau de connaissance des managers sur les enjeux ESG et leur démarche associée.

Par la suite, un questionnaire ESG annuel est adressé aux participations pour recueillir des données environnementales, sociales et de gouvernance. En 2024, pour la première fois, ce questionnaire a été déployé via la plateforme Tennaxia.

V **SOCIAL***

Le taux de CDI continue de progresser au sein des participations. atteignant 96 % en 2024, contre 87 % en 2023 et 71 % en 2022 (en pourcentage des effectifs). En parallèle, les perspectives de recrutement restent dynamiques, avec 611 embauches prévues sur les 12 prochains mois, soit une moyenne de 24 recrutements par participation.

Le taux de renouvellement, qui reflète à la fois les recrutements et les départs, a nettement diminué, passant de 38 % en 2023 à 20 % en 2024. Des disparités importantes subsistent selon les secteurs d'activité, avec des taux allant de 0 % à 58 %. La médiane s'établit à 14 %. Pour améliorer la rétention des talents et renforcer leur attractivité, les participations poursuivent la mise en œuvre d'actions en faveur du bien-être au travail et de la fidélisation des équipes.

En 2024, 44 % des participations ont mené une enquête de satisfaction auprès de leurs salariés, confirmant une progression continue par rapport à 2023 (38 %) et 2022 (32 %). Cette dynamique s'accompagne d'un engagement en matière de formation : la médiane du nombre d'heures de formation par collaborateur atteint 17 heures en 2024.

La part des femmes dans les effectifs s'élève en moyenne à 30 %, en léger recul par rapport à 2023 (35 %), avec des disparités importantes selon les entreprises (de 6 % à 64 %). Leur présence parmi les dix plus hautes rémunérations reste également limitée, avec une moyenne de 25 % et des écarts allant de 0 % à 60 %.

Le taux d'absentéisme s'est élevé en moyenne à 4,07 % en 2024, en hausse par rapport aux années 2022 et 2023, qui affichaient un taux de 3 %.

La part des sociétés ayant mis en place une politique de partage de la performance est passée de 63 % en 2022 à 89 % en 2024, via des dispositifs tels que primes, intéressement ou participation. Cette dynamique s'inscrit dans le prolongement de la signature de la Charte de Partage de la Valeur en 2023.

96%

Taux de CDI (en % des effectifs)

20%

Taux de renouvellement moyen des effectifs

44%

Mise en place d'une enquête de satisfaction

17h

Formation et éducation (Médiane de heures/salariés)

30%

Part de femmes dans les effectifs

25%

Part de femmes parmi les 10 rémunérations les plus élevées

Taux d'absentéisme

50%

Collaborateurs formés en moyenne

89%

Associent leurs salariés à la performance financière

^{*} Cf. les Annexes pour plus de détails sur la synthèse des indicateurs.

V

ENVIRONNEMENT*

Les entreprises du portefeuille d'Isatis Capital sont majoritairement de petite taille et évoluent principalement dans les secteurs du digital, de la santé et des services, domaines où l'impact environnemental reste généralement faible.

En 2024, 63 % des participations ont formalisé une politique environnementale, en nette progression depuis 2022 (45 %) et 2023 (54 %). Trois autres sociétés sont en cours de structuration de leur démarche, illustrant une volonté croissante d'engager une transition durable.

Le calcul des émissions carbone gagne également du terrain, avec 44 % des participations ayant réalisé cet exercice en 2024, contre 35 % en 2023 et 30 % en 2022. Ces calculs concernent majoritairement le scope 1, tandis que l'intégration complète des scopes 1, 2 et 3 reste marginale. Les résultats sont souvent consolidés au niveau global de l'entreprise et ajustés par salarié.

Les actions concrètes en faveur de l'environnement se multiplient. Les initiatives les plus répandues concernent la mobilité durable, la gestion des déchets, la réduction de la consommation d'énergie, l'optimisation des emballages et la suppression du plastique. En 2024, 89 % des sociétés ont instauré un tri sélectif, en forte hausse par rapport à 62 % en 2023, tandis que 37 % ont mis en place une démarche d'éco-conception.

Toutefois, 78 % des participations n'ont pas encore identifié précisément les risques liés au changement climatique pour leur activité, soulignant un enjeu à approfondir.

Enfin, l'intégration des critères environnementaux dans la sélection des fournisseurs s'affirme, avec 69,2 % des répondants concernés en 2023, contre 45 % en 2022. En 2024, 59 % des participations ont franchi une étape supplémentaire en adoptant une Charte d'Achats Responsables, officialisant ainsi leur engagement dans une politique d'approvisionnement durable.

63%

des participations interrogées ont formalisé une démarche environnementale

1

des participations interrogées ne se situe dans une zone sensible d'un point de vue de la biodiversité

44%

Des participations interrogées mesurent ou envisagent de mesurer leur empreinte carbone

89%

des participations interrogées ont un dispositif de tri sélectif

22%

Identifaction des risques liés au changement climatique

59%

Charte achats responsables

GOUVERNANCE*

En 2024, la gouvernance des sociétés en portefeuille d'Isatis Capital s'appuie principalement sur une structure formelle de type Conseil d'administration ou Conseil de surveillance. Pour les autres, la gouvernance est assurée via des comités stratégiques ou d'orientation, selon des modalités adaptées à la taille et à la maturité des entreprises. Dans tous les cas, Isatis Capital siège activement au sein de ces instances, contribuant aux orientations stratégiques et au suivi des enjeux ESG.

Les conseils de gouvernance restent de taille restreinte, avec une moyenne de 5,5 membres, permettant une prise de décision réactive. La représentation des femmes, bien que toujours faible, progresse légèrement : 12 participations comptent au moins une femme dans leur conseil en 2024, contre 11 en 2023 et seulement 6 en 2022. La présence d'administrateurs indépendants reste également modérée, avec 13 sociétés disposant d'au moins un membre indépendant.

La place accordée aux sujets ESG au sein des organes de gouvernance est en constante progression. En 2024, 67 % des participations présentent leur stratégie RSE au moins une fois par an en conseil. Isatis Capital veille, pour toute nouvelle participation, à ce que les enjeux RSE soient abordés formellement au minimum deux fois par an.

En matière de gestion des risques, les dispositifs restent encore partiellement structurés. Ainsi, 59 % des sociétés ont formalisé un code de conduite, et une proportion équivalente (59 %) disposent d'une politique de lutte contre la corruption. En parallèle, 67 % des participations ont mis en place une politique de sécurité des systèmes d'information, reflet d'une prise de conscience croissante des enjeux liés à la cybersécurité.

100%

des participations ont une structure de Conseil en CA ou CS

11

participations ont au moins une femme administrateur

5,4

administrateurs y compris Isatis Capital

59%

des participations qui ont répondu ont un code de conduite

59%

des participations qui ont répondu ont une politique anti-corruption

60%

des participations qui ont répondu ont une politique de sécurité des systèmes d'informations

25

* Cf. les Annexes pour plus de détails sur la synthèse des indicateurs.

^{*} Cf. les Annexes pour plus de détails sur la synthèse des indicateurs.



4.

Témoignage d'entrepreneurs

FATEC Group est le premier gestionnaire indépendant de flottes de véhicules en France depuis 1993, assurant à la fois la gestion opérationnelle et technique de parcs (VL, utilitaires, véhicules industriels), tout en accompagnant les entreprises dans leur transition énergétique. Conçu d'abord par AON, le groupe a pris son indépendance en 2013 sous la direction de Théophane Courau. Résultat : plus de 125 000 véhicules gérés, 200 clients, 273 collaborateurs, et une croissance à deux chiffres (+15 % en 2025).

Depuis sa création, Fatec place l'humain, l'efficacité et la responsabilité au cœur de son développement. En tant que leader indépendant de la gestion de flottes en France, l'entreprise a su faire évoluer ses pratiques pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux d'aujourd'hui. À travers sa politique RSE, Fatec affirme une vision claire : accompagner ses clients vers une mobilité plus durable, tout en intégrant des engagements concrets en matière de transition énergétique, de réduction de l'empreinte carbone et de bien-être au travail.

Dans cet entretien, nous allons explorer la manière dont Fatec structure et déploie sa démarche RSE, les actions mises en œuvre au quotidien, ainsi que les ambitions portées par son plan Cap 2030.

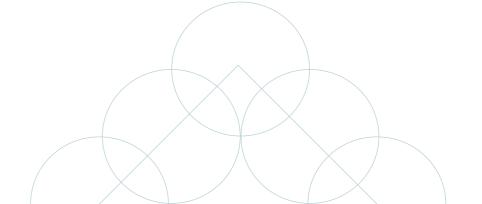
Une transformation RSE structurée et ambitieuse

Fatec a entrepris une démarche RSE volontariste ces dernières années. Bien que Fatec ait toujours cherché à être une entreprise «humaine», ce n'est qu'en 2020 que sa démarche RSE s'est véritablement structurée. L'entreprise a alors rejoint le dispositif CEDRE, un programme d'accompagnement régional, qui lui a permis de réaliser un diagnostic approfondi de ses pratiques selon la norme ISO 26000.

Ce diagnostic a mis en lumière deux axes prioritaires : la gouvernance et les relations avec les employés. Fatec s'est alors attelée à renforcer sa politique sociale, en travaillant notamment sur la qualité de vie au travail et l'insertion professionnelle.

Mais en 2023, un événement a été un véritable déclic pour l'entreprise : la participation de ses dirigeants à la Convention des Entreprises pour le Climat. «Nous avons reçu un coup de poing dans le ventre», confie Mathilde Courau, la Directrice Générale Adjointe. «Nous avons réalisé que nous devions prendre notre part de responsabilité face à l'urgence climatique.»

Fatec a alors défini une feuille de route ambitieuse autour de trois axes : alléger l'impact de la mobilité, allonger la durée d'usage des matériels, et engager les salariés et clients dans une démarche de sobriété.





\rightarrow

Des leviers d'action concrets pour réduire l'empreinte environnementale

Concrètement, l'entreprise s'est fixé pour objectif de réduire ses émissions de CO2 de 40% d'ici 5 ans. Pour y parvenir, elle mise sur la réduction du nombre de véhicules, leur remplissage optimal, et leur électrification progressive. Fatec accompagne également ses clients dans cette transition, en les aidant à identifier les usages les plus propices à l'électrification.

Par ailleurs, l'entreprise s'attache à promouvoir l'économie circulaire, en favorisant le recours à des pièces issues du réemploi lors des interventions. L'objectif est d'atteindre 40% de pièces circulaires d'ici 5 ans.

Une mobilisation à 360° des collaborateurs

Fatec a fait le choix d'impliquer fortement ses équipes dans cette démarche environnementale. Des ateliers de sensibilisation au climat ont été organisés, et un challenge interne «Ma Petite Planète» a même été lancé avec les clients.

L'entreprise a également mis en place un plan de mobilité durable pour ses propres salariés, avec des mesures incitatives comme le forfait mobilité durable ou des places de stationnement réservées aux covoitureurs.

«Nos collaborateurs sont pleinement engagés, car ils comprennent que l'impact planète nous concerne tous», souligne Madame Courau. «Nous avons à cœur de les accompagner dans cette transition, tout en valorisant leurs initiatives.»

Une politique RH exemplaire

Au-delà de ses engagements environnementaux, Fatec se distingue également par sa politique sociale volontariste. L'entreprise affiche un indice d'égalité professionnelle femmes-hommes de 99/100, fruit d'une gestion transparente et équitable des rémunérations.

Fatec s'est également engagée dans l'insertion professionnelle, en recrutant des personnes en situation de handicap ou éloignées de l'emploi, en partenariat avec des structures spécialisées. Aujourd'hui, les travailleurs handicapés représentent plus de 7% des effectifs.

Enfin, l'entreprise accorde une grande importance au développement professionnel de ses collaborateurs. Avec un objectif de 20% de mobilité interne par an, Fatec propose des revues de personnel régulières, des formations sur-mesure, et valorise les parcours atypiques.

Vers une croissance durable et responsable

Fort de ces engagements, Fatec entend poursuivre sa trajectoire de développement de manière responsable. Dans 5 ans, l'entreprise vise une baisse de 40% de son empreinte carbone, une part de 40% de pièces issues de l'économie circulaire, et une présence dans 4 pays européens.

«Nous sommes une entreprise en forte croissance, mais nous savons que cela ne doit pas se faire au détriment de nos collaborateurs», conclut Madame Courau. «Notre défi est de conjuguer performance économique, impact environnemental maîtrisé, et épanouissement de nos équipes. C'est tout le sens de notre engagement RSE.»



Mathilde Courau, directrice générale adjointe de FATEC

generate ad

5. Perspectives 2025 et au-delà

La prise en compte des enjeux extra-financiers est un process de long terme, en constante transformation et mobilisant de nombreuses ressources, techniques et humaines. Cela comporte, entre autres:

- De suivre l'évolution règlementaire pouvant impacter à la fois notre activité, celle de nos Fonds ainsi que celle des entreprises dans lesquelles ils sont investis.
- De former régulièrement nos équipes sur ces enjeux et de communiquer de manière claire avec nos participations sur nos attentes en matière d'objectifs et de reportings extra-financiers.
- De collecter, analyser et publier les indicateurs extra-financiers de nos participations afin d'identifier d'éventuels risques auxquels elles vont devoir faire face.
- D'adapter et améliorer en continu nos process relatifs à la prise en compte des enjeux extra-financiers : cela passe par l'investissement, la conformité, la gestion des risques jusqu'à la commercialisation de nos Fonds.
- Nous nous efforçons d'avancer sur ces aspects depuis 2018 et nous continuerons à le faire les années à venir.

Il est important, à notre sens, que tout le monde soit impliqué activement dans ce process d'intégration des aspects extra-financiers, qui ne doit pas représenter une contrainte subie, mais une vraie opportunité d'agir face au dérèglement climatique, au travers de notre activité et celle des entreprises que nous finançons.

Pour 2025, nous avons identifié trois axes de développement spécifiques qui nous semblent essentiels:

♦ 1/Bilan Carbone

Suite à la réalisation de notre premier bilan carbone en 2022, nous allons poursuivre nos efforts pour calculer et surtout réduire nos émissions carbone, tant au niveau de notre société, qu'au niveau de nos participations.

Nous comptons informer, former et sensibiliser systématiquement nos participations pour qu'elles mettent en œuvre une démarche bas-carbone, si cela n'est pas déjà le cas.

 \rightarrow





Depuis l'établissement de notre politique ESG en 2018, nous avons collecté, traité et analysé des nombreuses données extra-financières relatives à nos participations.

Au fil du temps nous avons constaté que leur volume ne cesse d'augmenter ainsi que leur importance. En effet, il est désormais impensable de dissocier la valeur financière d'une entreprise des considérations sociales, environnementales et de gouvernance qui la définissent.

Nous sommes convaincus que l'internalisation du flux de données, qu'elles soient financières ou extra-financières, est un atout indispensable pour connaître et accompagner davantage nos participations, ainsi que pour mieux maîtriser les risques liés à nos investissements.

Dans ce cadre, nous travaillons actuellement à la mise en œuvre d'une base interne de données ESG nous permettant de suivre de manière plus efficace l'évolution de ces indicateurs, de la même façon que pour les indicateurs financiers.

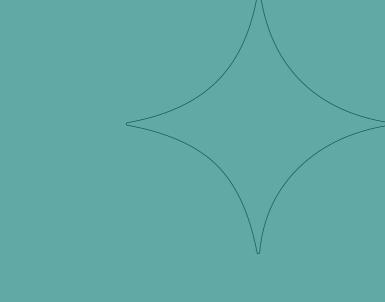
→ 3/Biodiversité

Le déclin massif de la biodiversité est un enjeu ayant des impacts graves sur les populations humaines ainsi que sur le climat.

Les récentes réglementations européennes incluent aussi ce facteur dans la prise en compte des principales incidences négatives des investissements réalisés par les acteurs financiers.

Au travers de notre activité, nous avons la possibilité de contribuer indirectement à la préservation et à la sauvegarde de la biodiversité, en intégrant ce facteur dans l'analyse de nos investissements et en redirigeant nos financements vers des activités ayant un impact faible sur la biodiversité.

Cette année sera l'occasion de nous former sur ces enjeux et de prmouvoir leur intégration dans notre process.





→ Tableaux synthétiques des pratiques ESG de nos participations

SOCIAL

SOCIAL		
1. Gestion du capital humain	Nombre de répondants	Résultats
Association des salariés à la performance financière de l'entreprise	27	Il y a eu une augmentation significative des sociétés ayant mis en place une politique de partage de la performance, principalement sous forme de primes, intéressement et/ou participation, passant de 63% en 2022 à 88% en 2023, puis à 89 % en 2024. Ces dispositifs prennent principalement la forme de primes, d'intéressement et/ou de participation.
2. Évolution des effectifs	Nombre de répondants	Résultats
Taux de renouvellement (Recrutement+départ/2)/effectif début année N	27	Le taux de renouvellement a diminué en 2024, atteignant 20 % contre 38 % en 2023. De fortes disparités subsistent selon les secteurs d'activité, avec des taux variant de 0 % à 58 %. La médiane s'établit à 14 %.
Taux de CDI (en % des effectifs)	27	Le taux de CDI continue de progresser au sein des participations, atteignant 96 % en 2024, contre 87 % en 2023 et 71 % en 2022 (exprimé en pourcentage des effectifs).
Recrutement prévus dans les 12 prochains mois	25	En 2024, 611 recrutements sont prévus sur les 12 prochains mois, contre 878 en 2023 et 822 en 2022.
3. Dialogue social et motivation	Nombre de répondants	Résultats
Mise en place d'une enquête de satisfaction	27	En 2024, 44 % des participations ont mis en place une enquête de satisfaction des salariés, contre 38 % en 2023 et 32 % en 2022 — une progression continue d'année en année.
Les instances de représentation du personnel actives au sein de votre entreprise (délégués du personnel, syndicats, comité d'entreprise, etc.)	27	En 2024, comme en 2023, les instances de représentation du personnel semblent gagner en importance : 88,9 % des participations ont mis en place une instance représentative, principalement sous la forme d'un comité d'entreprise.
Occurrence d'incidents RSE	20	Aucun incident RSE n'a été signalé cette année. Il est toutefois important de préciser que 7 entreprises n'ont pas répondu à cette question.
4. Attractivité et rétention des talents	Nombre de répondants	Résultats
Formation et éducation (heures / salarié)	27	En 2024, la médiane du nombre d'heures de formation par collaborateur s'élève à 17 heures. Les thématiques les plus fréquentes portent principalement sur le développement des compétences professionnelles, suivies de près par les formations liées à la sécurité.
5. Égalité des chances F/H	Nombre de répondants	Résultats
Pourcentage de femmes dans les effectifs	27	En 2024, les femmes représentent en moyenne 30 % des effectifs, en léger recul par rapport à 2023 (35 %). Dans certaines participations, la nature des métiers rend le recrutement de femmes plus difficile. Des disparités importantes sont observées, avec des taux allant de 6 % à 64 % selon les entreprises.
Pourcentage de femmes parmi les 10 rémunérations les plus élevées de la société	25	En 2024, les femmes représentent en moyenne 25 % des dix plus hautes rémunérations au sein des 27 participations du portefeuille. Des disparités notables persistent d'une entreprise à l'autre, avec des taux allant de 0 % à 60 %.
6. Santé et sécurité des salariés	Nombre de répondants	Résultats
Nombre d'accidents	27	Un total de 100 accidents a été déclaré en 2024, soit une moyenne de 3,84 accidents par entreprise, en hausse par rapport à 2023 (2,31). Il est à noter que 40,74 % des participations n'ont signalé aucun accident.
Taux d'absentéisme (en j/empl.)	23	Taux qui s'est élevé à 4,07% par rapport à 3% en 2023

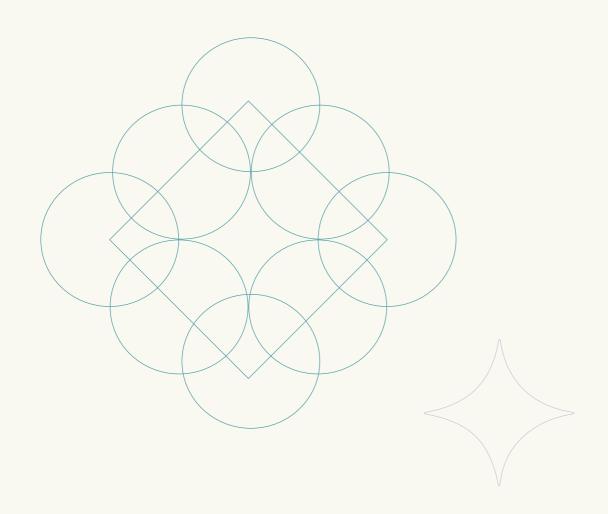
7. Parties prenantes externes	Nombre de répondants	Résultats
Intégration des critères sociaux dans la sélection des fournisseurs	27	En 2024, 59 % des sociétés intègrent des critères sociaux dans la sélection de leurs fournisseurs et disposent d'une charte d'achats responsables.

ENVIRONNEMENT

1. Démarche environnementale	Nombre de répondants	Résultats
Formalisation de la démarche environnementale	27	En 2024, 63 % des participations ont formalisé une politique environnementale, en hausse par rapport à 2023 (54 %) et 2022 (45 %). Pour trois participations, la formalisation de la démarche RSE est en cours.
Mesure de l'empreinte carbone	26	En 2024, 44 % des participations calculent leurs émissions de carbone, contre 35 % en 2023 et 30 % en 2022. Une progression notable, bien que cette pratique reste encore limitée. Le périmètre de calcul inclut généralement le scope 1, tandis que l'intégration des trois scopes reste plus rare. Les résultats sont le plus souvent consolidés à l'échelle de l'entreprise, ainsi que par salarié.Depuis trois ans, Isatis Capital propose un accompagnement à l'ensemble de ses participations pour les aider à mesurer leur empreinte carbone, en partenariat avec l'acteur externe Sami.
2. Gestion des déchets	Nombre de répondants	Résultats
Dispositif de tri des déchets	27	En 2024, 89 % des participations déclarent avoir mis en place un dispositif de tri sélectif, contre 62 % en 2023 — une progression significative.
Déchets dangereux	27	2 sociétés ont déclaré avoir des déchets dangereux (cartouches de toner d'imprimantes, batteries, peinture, huile, etc.). Cependant, la proportion de ces déchets reste insignifiante.
Initiatives mises en place pour réduire le volume de déchets produits au sein de votre entreprise	25	37% des participations ont mis en place une démarche d'éco- conception
3. Risques environnementaux	Nombre de répondants	Résultats
Identification des risques Matières Premières dans la chaîne de valeur	26	85 % des participations ayant répondu à cette question estiment que leurs activités ne présentent pas de risques liés à l'approvisionnement en matières premières. En revanche, 6 des 27 entreprises interrogées ont identifié des risques dans leur chaîne de valeur, en lien avec le changement climatique.
Identification des risques liés au changement climatique	25	78% des participations n'ont pas encore identifié comment les risques liés au changement climatique les affectent.
4. Biodiversité	Nombre de répondants	Résultats
Un des sites de l'entreprise se situe dans une zone sensible du point de vue de la biodiversité	26	96% des sociétés en portefeuille ne se situent pas dans une zone sensible d'un point de vue de la biodiversité.
5. Parties prenantes	Nombre de répondants	Résultats
Intégration des critères environnementaux dans le choix des fournisseurs	27	On observe une tendance croissante à l'intégration des critères environnementaux dans le processus de sélection des fournisseurs : en 2023, 69,2 % des répondants déclaraient avoir adopté cette pratique, contre seulement 45 % en 2022. En 2024, 59 % des participations sont allées encore plus loin en adoptant une Charte d'Achats Responsables, formalisant ainsi leur engagement en matière de choix d'approvisionnement.

GOUVERNANCE

1. Composition des instances de gouvernance	Nombre de sociétés	Résultats
Nombre de femmes membres du Conseil	27	La représentation des femmes dans les conseils d'administration reste très faible. Cependant, elle s'améliore : en 2024, 12 participations comptent au moins une femme au sein du conseil, contre 11 en 2023 et seulement 6 en 2022.
Nombre de membres du Conseil indépendants	26	13 sociétés ont au moins un administrateur indépendant.
Nombre total de membres du Conseil	27	La taille des conseils est assez réduite. La moyenne est de 5,5 membres.
2. Gestion des risques RSE	Nombre de sociétés	Résultats
Existence d'un code de conduite	26	59% ont un code déontologique.
Existence d'une politique de lutte anti-corruption	26	59% ont une politique de lutte anti-corruption mise en place.
Existence d'une politique de sécurité des systèmes d'informations	27	67% des répondants déclarent avoir mis en place une politique de sécurité des systèmes d'informations.
Présentation au moins une fois par an de la stratégie RSE au sein du Conseil	27	67% des participations présentent au moins une fois par an la stratégie RSE au sein du Conseil. Il convient de noter par ailleurs qu'Isatis Capital demande pour toute nouvelle participation en







Brice Lionnet

Managing Director + 33 1 84 79 17 31 brice.lionnet@isatis-capital.fr

Guillaume Lebrun

Managing Director

+ 33 1 84 79 17 32

guillaume.lebrun@isatis-capital.fr

37

Suivez notre actualité





www.linkedin.com/company/isatis-capital

Document non contractuel, rédigé en janvier 2024



www.isatis-capital.fr